****

**Intervention dans les frais d’abonnement à la télédistribution ou à la télévision numérique.**

Certaines personnes porteuses d’un handicap sont exonérées du paiement de la redevance radiotélévision sur base de l’attestation fournie par le « service public fédéral – sécurité sociale ». Celles-ci restent cependant assujetties à la redevance d’abonnement due aux sociétés de télédistribution.

Dans le cadre d’une politique sociale poursuivie par la commune, il est souhaitable que ces personnes puissent bénéficier d’un remboursement à la télédistribution ou d’un remboursement à la location ou l’acquisition d’un appareil numérique.

Le collège communal a décidé que depuis le 1er janvier 2013, toute personne habitant la Commune de Geer qui produit une **attestation du *« Service Public FÉDÉral – SÉCURITÉ sociale »*** pourra obtenir le remboursement :

* soit de la moitié de la redevance de base annuelle d’abonnement à la télédistribution si la personne paie toujours cette redevance ;
* soit de la moitié du coût total de l’acquisition d’un décodeur numérique ;
* soit de la moitié de la location annuelle de base d’un décodeur numérique.

Le remboursement sera accordé aux personnes domiciliées à Geer et y résidant depuis un an au moins au jour où la redevance est due.

La demande de remboursement doit être adressée chaque année auprès de l’administration communale, et ce, ***avant le 31 octobre de l’année en cours***. Y seront annexées :

* la facture et la preuve de paiement de celle-ci à la télédistribution, de l’acquisition ou de la location du décodeur numérique ;
* l’attestation générale délivrée par le Service Public Fédéral – Sécurité Sociale (pour la 1re demande) ;
* et la demande de remboursement complétée entièrement ci-dessous :

**Demande de remboursement À la tÉLÉdistribution**

NOM & Prénom :

Adresse :

Demande le remboursement (**1 seul choix possible**) :

[ ]  De la redevance de base annuelle d’abonnement à la télédistribution.

[ ]  De la moitié du coût total de l’acquisition d’un décodeur numérique.

[ ]  De la moitié de la location annuelle de base d’un décodeur numérique.

**Votre compte bancaire n°**

 **B E 0 0 0 0 0 0 - 0 0 0 0 - 0 0 0 0 0**

Date :

Signature :